



## Journal des Cercles



### Edito

**L**e gouvernement s'est refusé à reporter les élections régionales, comme il le fit en février 2021 pour cause de pandémie. Seule, une petite semaine de décalage a été retenue. La France va donc s'engager, dès ce mois de mai, dans un long exercice de piété politique.

Une année pleine de rosaire sans fin, égrenant des chapelets de promesses électorales psalmodiées par des dévots révélant le mystère de leur programme.

Une lumière quasi céleste, si ce n'est mystique, émise par des candidats « éclairés » va, alors, envelopper doucement la Nation d'une camisole télévisuelle, taillée à la mesure de leur audimat, par les chaînes d'information en continue.

De juin 2021 à Juin 2022 pas moins de quatre élections vont bercer les Français de leur mélodie programmatique – *juin 2021 : régionales et départementales, mai 2021 : présidentielles, juin 2022 : législatives* -. Une évangélisation politique à la hauteur des ambitions de *césarions* .... en devenir.

Cependant, il me faut vous le confesser. Bien que je sois doté d'un esprit sain, je ne m'attends pas à être touché par une inspiration divine que tous ces *pentecôtistes* politiques s'échineront à insuffler dans mes narines, désormais masquées - virus oblige -.

Voilà déjà plusieurs années, qu'à mon esprit républicain défendant, je ne vote plus. Une vraie et sincère déchirure.

Je sais, pour certains cela s'apparente à un abandon citoyen, une faute inexcusable. Mais, en vérité, le fait de voter blanc ou nul ne sert pas plus la démocratie que l'abstention. Ils seraient seuls à voter, ils seraient élus. Ainsi va notre code électoral.

Nos repères politiques articulés autour d'un clivage droite/gauche ne cessent de se désagréger. Il se développe, de manière sourde et politiquement assumée depuis la précédente élection présidentielle, des passerelles opportunes entre la plupart des idéologies présentes sur l'échiquier politique : de l'extrême droite à l'extrême gauche.

Une vision courttermiste de la politique reste leur crédo commun; une vision basée exclusivement sur une approche économique de la société et la certitude inébranlable d'être l'**Etre providentiel** capable de domestiquer la création et le partage de la richesse.

Tous ces candidats vont nous parler de leurs certitudes quant à la façon de s'occuper du taux himalayesque des prélèvements sociaux, de la nécessité impérieuse de réduire la dette publique et celle de descendre ou d'augmenter l'âge de la retraite, du poids insuffisant ou trop important de l'Europe, de lutte contre le terrorisme, de ...

Mais d'une rupture sociétale salvatrice telle que le firent les constituants de 1789 par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen remplaçant, ainsi, l'Homme comme l'acteur principal de sa destinée au détriment d'un destin déifié, que nenni.

Qui peut, aujourd'hui, soustraire l'Homme de la loi économique sinon celui qui nous libéra hier de celle du roi, mandataire divin autoproclamé? **Le peuple souverain!**

C'est pourquoi je préfère voter pour une **Constituante**.

Car, soyons réalistes. Si, dans le calendrier catholique, le mois de mai est sanctifié comme le mois de Marie, le mois de juin, dans le calendrier électoral, restera toujours le mois des marris ... et des marries.

Pascal G

N° 5

Mai 2021

### DANS CE NUMÉRO

Edito	1
Activités des cercles	2

- Le développement durable: une motivation partagée pour une Constituante

### Activités autour des cercles 3

- Rencontres citoyennes en Occitanie

- Justice et Démocratie

- Etat de droit

### Actualités territoriales 4

- Finances locales

- Le Volontariat Territorial en Administration

- Lutte contre la corruption

- La Démocratie de proximité

### Autour de la Souveraineté 5

- Covid-19: Crise sanitaire?

### Vie de l'association 6

- La démocratie dans tous ses sens

- Covid-19: Crise sanitaire? suite

- Bureau de l'APUC

✉: [coordinationdescercles@free.fr](mailto:coordinationdescercles@free.fr)

🌐: <https://www.pouruneconstituante.fr/>



## Activités des Cercles.

### Le développement durable: une motivation partagée pour une Constituante

**R**ené Polin, Maître de conférences à l'Institut des Sciences Humaines appliquées (Paris IV) - aujourd'hui à la retraite -, vous avez participé à de nombreux travaux et publications, notamment au sein de groupes de recherches multidisciplinaires incluant, pour certains, des membres du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), groupe qui évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Vous êtes donc particulièrement habilité pour nous parler du développement durable.

**D'ailleurs, qu'entend-on par développement durable?**

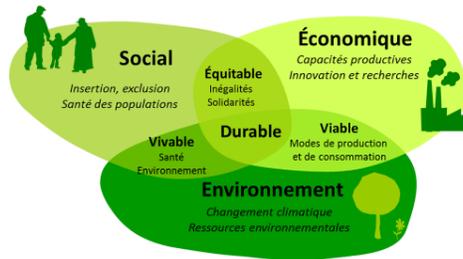
*Le développement durable est le développement qui vise à satisfaire les besoins « des générations présentes sans compromettre les possibilités offertes aux générations futures de satisfaire les leurs ». Traiter de « développement durable », amène une réflexion sur des thématiques indissolublement liées entre elles.*

**Est-ce à dire que le « développement durable » est une vision économique de la croissance qui tente d'intégrer des contraintes écologiques et sociales? Est-ce bien à partir de cette approche économique que les femmes et les hommes politiques proposent leur approche politique de l'écologie ?**

*En effet, évoquer aujourd'hui un « développement durable » est avant tout une question d'économie ; mais l'économie n'est que le moyen d'une politique. Cet aspect politique est indissociable de l'écologie, la production, la consommation, les solidarités associatives, la santé, le mode de vie et la liberté de chacun. C'est, donc, la légitimité des institutions qui est concernée. L'examen du fonctionnement de celles-ci pose la ques-*

*tion de la capacité de nos gouvernants à établir une politique de développement durable à la hauteur des attentes citoyennes.*

**A vous entendre, le peuple est totalement absent de ce débat ? En tout cas, il est considéré au mieux comme un « apporteur » de voix (à l'élection présidentielle), au pire comme contributeur à des postures écologiques définies par d'autres que lui. Quelle serait, d'après vous, la voie idéale pour que le peuple puisse exprimer sa propre vision du « développement durable » ?**



*Pour être « légitime », tant du point de vue des textes de lois que du point de vue des administrés, il ne peut y avoir d'autres solutions que la participation des communes à l'élaboration de nouveaux textes.*

*Autrement dit réaliser le principe d'une CONSTITUANTE.*

*La démocratie représentative maintient un principe monarchique qui ne correspond plus aux valeurs socio-culturelles de notre époque. De toute évidence, ne serait légitime qu'une constitution élaborée à partir des communes, rétablissant le statut de citoyens responsables avec des droits et des devoirs.*

*Le moteur de la remise en question de ce système est en définitive un changement de paradigme, auquel les gouvernants restent sourds, au mépris des aspirations des citoyens. Il est avéré que, de toute urgence, l'homme doit cesser de vouloir maîtriser la nature, et que la préserver revient à réaliser la survie de l'humanité.*

*Il n'y a donc pas de développement durable sans prise de conscience du rôle de la nature dans les nécessaires changements à réaliser.*

*René Polin est membre de l'APUC et président du cercle de Tours.*

*Il est également à l'initiative de la création du « Laboratoire Citoyen » dont l'objet social est de recréer de nouveaux espaces démocratiques ayant comme acteur principal le citoyen et comme champ d'activité l'unité territoriale de base de la république, à savoir la commune.*

*Parmi les travaux réalisés, trois axes méritent d'être cités:*

- une série d'actions, en partenariat avec les groupes Colibris et Alternatiba, mobilisant plus de 600 participants, sur le thème : « Dans quelle société, voulez-vous vivre? »*
- une série d'actions impliquant les maires d'Eure et Loir et portant sur la mise en œuvre de la participation citoyenne (cf. article L2143-2 du code général des collectivités territoriales),*
- une participation à diverses conférences sous l'égide du Conseil Régional Centre Val de Loir.*

## Activités autour des Cercles.

### Rencontres Citoyennes en Occitanie

Après la Bourgogne et la Franche Comté, le Grand Est et la Bretagne, la « **Tournée des cercles** » a posé ses valises en Occitanie, du 25 mars au 3 avril.

Enfin, « poser ses valises » étant, naturellement, une vue de l'esprit.

Cette troisième « Tournée » a été un véritable marathon. Et même pour un grand sportif comme Hugues, cela ne fut pas une sinécure.

De Nîmes à passant par de Mont-plus de 10 rent organisa-ainsi à d'échanger



Mirepoix, en Carcassonne, et pellier à Arles, rencontres fu-sées permettant l'APUC

avec des repré-sentants de différents mouvements, pour la plupart issus des Gilets Jaunes.

Dès l'origine, l'objet de ces échanges, dont le fil conducteur est de favoriser l'émergence puis la consolidation de coopérations citoyennes, était d'être à l'écoute des préoccupations des responsables de ces mouvements.

Comme exprimées lors des tournées précédentes, celles de cette tournée portent essentiellement sur le droit, la justice, le contrat social ; l'organisation et la communication de l'information pouvant faciliter l'anticipation démocratique d'une prochaine constitution plus conforme aux aspirations des citoyens.

Pour autant, les initiatives engagées par ces différents mouvements témoignent de l'implication de leurs membres, notamment dans le soutien des personnes en grande difficulté compte tenu de la situation sociale et économique dans laquelle se débat, aujourd'hui le peuple ... d'en bas.

Concernant les cercles de l'association, certains membres de l'Aude souhaitent favoriser des jonctions intra-départementales au niveau de l'APUC.

Malgré un nombre conséquent (8500) de signatures recueillies lors de l'opération « cahier d'exigences » et l'organisation des relais d'informations via les Gilets Jaunes, encore très nombreux, ces membres constatent une réelle carence de communication avec ceux des cercles voisins. Ils sont en attente, sur ce sujet, d'une réponse du niveau national.

Pour conclure, un second parcours sera à organiser d'Albi, à Perpignan en passant par Toulouse, Carcassonne, Narbonne-Béziers.

### JUSTICE ET DÉMOCRATIE

Le **Prix Giovanni Falcone** est une initiative citoyenne soutenue par le Conseil de l'Europe et la Mairie de Strasbourg lors de sa création en 2012 par deux avocats, **Laurent Hincker** et **Roland Sanviti** au titre de leurs associations respectives, l'**IFRAV** « la citoyenneté contre la violence » et **Justice et Démocratie**.



Le juge Falcone a été assassiné le 23 mai 1992 avec son épouse et son escorte policière dans un attentat à la voiture piégée. Il est devenu le symbole du combat de la justice au service de la démocratie.

« ... s'il est un hommage que les démocraties devaient rendre à des femmes et à des hommes au XXIème siècle, c'est à tous ceux qui ont été les victimes de cette nouvelle forme de guerre au service de la justice et, par conséquent, en luttant contre toutes les formes de barbarie, qu'elles soient l'apanage d'organisations criminelles ou terroristes n'ayant pas d'autre dessein que d'imposer leur pouvoir par la violence et la corruption ... ».

Par ce prix, ses fondateurs nous rappellent que la démocratie ne se conquiert pas seulement par les urnes. Elle se construit également par un soutien indéfectible aux institutions promouvant la protection des personnes et des biens dans le respect de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Et, elle se consolide par un droit d'accès à l'information et à l'éducation des populations sur les conséquences sociales, économiques et écologiques des relations malsaines entre des organisations criminelles et certaines structures économiques et politiques.

### ÉTAT DE DROIT

La France, nous dit-on, est un **Etat de droit**.

Certes, comme tout pays possédant des lois et ce quels que soient leur régime politique et forme de gouvernement. Aussi, pour sortir des effets de manche ou de la vacuité de cette affirmation, ne faudrait-il pas nécessairement la compléter en en précisant l'initiateur et le destinataire.

Ainsi, de quel droit parle-t-on? De celui du peuple, d'une oligarchie ou encore de celui des technocrates de la commission européenne voire des lobbyistes qui gravitent autour de ses institutions et celles de la RF? Evoque-t-on le droit affiché par les textes, celui qui reste inappliqué ou inapplicable, ou celui des animaux malades de la peste?



## Actualités territoriales.

### FINANCES LOCALES

La situation financière des collectivités locales s'assombrit, d'après André Laignel premier vice-président délégué de l'AMF et président du Comité des Finances Locales (CFL).

Plus de la moitié des communes voient leur [dotation globale de fonctionnement](#) baisser.

Pour l'Etat, le principal motif de cette diminution budgétaire reste la chute démographique constatée dans certains territoires, mettant ainsi discrètement sous le boisseau la dégringolade de la commande publique.

L'appauvrissement des communes ne fait que « commencer ».

Un projet de décret modifiant les règles de calcul de la taxe sur les surfaces commerciales est en cours de publication.

Il est censé rétablir une plus grande équité entre les commerces, mais va, de fait, diminuer les recettes des communes de plus de 3 Mrds d'€, accentuant, ainsi, leur dégradation financière..

Dès lors, on est en droit de s'interroger sur les conséquences d'une telle démarche. On assiste, sans nul doute, à:

- une accentuation du transfert de la charge fiscale du national vers le local,
- une incitation des communes à se regrouper en EPCI,
- un encouragement des communes à faire davantage appel au secteur privé afin de diminuer les dépenses publiques engendrées, notamment, par les salaires de la fonction publique territoriale.

### LE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION

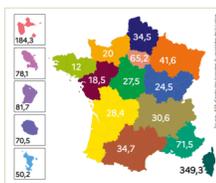
Le volontariat territorial en administration (VTA) permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets. Les missions confiées aux jeunes volontaires pourront notamment consister à la réalisation d'un plan stratégique d'investissement pluriannuel; d'un projet de territoire, particulièrement dans le cadre de l'élabora-

tion des CRTE (contrats de relance et de transition écologique) ; d'un soutien au déploiement des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ; à la préparation des dossiers de subvention des différents financeurs (État, Union européenne, collectivités territoriales, etc.) et à appuyer les équipes et les élus dans le montage des projets voire à la réalisation d'une veille juridique et financière, pour identifier, entre autres, les financements accessibles.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Selon l'Agence française anticorruption (Afa), les obligations légales en matière de déontologie étaient « encore inégalement respectées » dans le secteur public, dont la culture de la maîtrise des risques restait « peu développée » en 2020.

Ainsi, selon cette agence, « les contrôles des acteurs publics, qu'il s'agisse des administrations de collectivités territoriales, montrent portantes marges ce qui concerne la détection des probité ».



Elle estime que « les mesures, lorsqu'elles existent, sont éparpillées et incomplètes et s'appuient rarement sur un réel engagement des instances dirigeantes et

### LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Les articles L2143-1 à L2143-4 du code général des collectivités territoriales définissent l'organisation de la commune notamment dans le **cadre de l'information et la participation des habitants.**

Selon la taille des communes, les maires peuvent créer des dispositifs adaptés afin d'associer leurs habitants à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

Ces articles de loi peuvent être la porte d'entrée, pour les Cercles de l'APUC, afin d'accompagner les maires dans la mise en œuvre de la participation citoyenne dans leur commune.

sur une évaluation préalable et rigoureuse des risques ». [Télécharger le rapport.](#)



## COVID-19: CRISE SANITAIRE?

**R**éfléchir ensemble à cette question pose de redoutables problèmes. Nous sommes saturés d'« informations », de prises de positions, d'injonctions de toutes sortes, et nous avons peut-être à ce sujet des convictions bien arrêtées.

Toutefois, en préalable, nous pouvons remarquer l'existence de ce que les bons auteurs nomment « la peste émotionnelle », la raison submergée par les émotions, qui nous rend incapables de la réponse nécessaire : une prise de responsabilité collective, réfléchie, déterminée et efficace. Cela s'appelle également « la panique morale », bien utile pour les mesures démagogiques, rentables pour les gouvernements cyniques des oligarchies spoliatrices et prédatrices. Faut-il un dessin ?

On remarque enfin « la montée de l'ignorance », parallèle à un accroissement des connaissances non structuré ou désarticulé, avec le repérage de la place de la bêtise décomplexée dans notre société, la « connerie » selon un terme désormais homologué par la philosophie contemporaine (bullshit, en anglais).

En contrepartie, pour notre sujet, un travail inestimable est accompli pour nous permettre de réfléchir, d'y voir plus clair, de nous organiser : par exemple le Formindep, la revue « Pratiques » dans le domaine médical, les articles excellents du Monde Diplomatique, le blog de Laurent Mucchielli sur Mediapart, les travaux et publications de Barbara Stiegler, pour commencer.

Mais la crise à laquelle nous sommes confrontés est-elle sanitaire, écologique, économique, politique, systémique, ou un mélange de tout cela ? Cette question nous engage dans une réflexion inconfortable, voire désagréable. Nous nous demandons si nous pouvons vraiment en sortir, et si oui, comment ? Pour faire court, trois idées peuvent nous permettre d'avancer.

### 1-Le lien entre la croissance des inégalités et les pandémies.

Louis Chauvel en retient l'hypothèse dans sa préface (p. XV) au livre de Walter Scheidel « Une histoire des inégalités. De l'âge de pierre au XXI<sup>ème</sup> siècle. » (Actes Sud, Janvier 2021, 750 p.) : « Enfin, nous pouvons soupçonner que les épidémies de masse, comme la Grande Peste, résultent d'une fragilisation

d'ensemble du corps social, découlant de l'affaiblissement des plus fragiles, où les plus pauvres sont surreprésentés.

La période d'égalisation et de reconstruction de l'après-guerre (1914-1945) fut précisément une période de maîtrise des épidémies : tuberculose, poliomyélite, rougeole, etc..., ont régressé sur cette période.

En revanche, depuis que les régimes de « welfare » élaborés des pays post-industriels sont déstabilisés, les maladies transmissibles reviennent - le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH), Ebola, la Covid 19, etc. - et les victimes des inégalités redeviennent les cibles massives des nouvelles pandémies ».

### 2-Les crises massives des inégalités se sont résolues au cours de l'histoire de l'humanité.

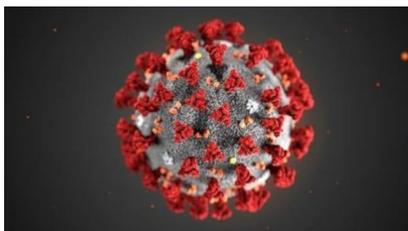
Nous pouvons repérer, avec Walter Scheidel, en se gardant de tout déterminisme, quatre processus ou facteurs de liquidation des inégalités extrêmes et de progression de l'égalité : la guerre, la révolution, l'effondrement de l'Etat, et la pandémie. Ou un mélange. Le prix ? Plusieurs centaines de millions de morts. En parallèle et dans ces phases épouvantables les alternatives se sont construites.

### 3-Le risque de collapsus à l'échelle mondiale : les responsabilités.

« L'émergence de la pandémie du Covid-19, sa propagation globale à la suite de réponses nationales dispersées, incohérentes, désarticulées et inappropriées en matière de santé publique révèlent l'urgence de nos défis et des fragilités accumulées par une société inégalitaire où les témoignages de la base ne sont plus entendus. C'est à la limite moins la pandémie qui nous menace que les conséquences des distorsions inégalitaires où les élites ont déjà beaucoup perdu non seulement de leur légitimité, mais aussi de leur capacité à écouter les populations, et plus encore celle de lire les diagnostics les plus urgents (...).

Cette pandémie pourrait ne pas venir seule, et la synchronisation d'autres cataclysmes pourrait entraîner une conflagration mortifère extrême.

La hausse des inégalités globales n'est pas le moindre péril, puisque le dépassement du point de non-retour nous menace d'un suicide de civilisation *suite page 6*



*Christian CELDRAN, membre du bureau l'APUC, retraité de la fonction publique - ancien directeur d'hôpital avant de rejoindre la haute fonction publique - nous propose une analyse sur la période actuelle d'incertitude due à la crise dite sanitaire.*



## Vie de l'association.

### La démocratie dans tous ses sens

**L**a participation citoyenne s'inscrit dans une conception spécifique de la démocratie. **Construite dans une relation de complémentarité avec la démocratie représentative**, elle est, aujourd'hui considérée au niveau local comme un vecteur d'amélioration du lien entre gouvernants et gouvernés.

Ainsi, si la démocratie est définie comme le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple (Abraham Lincoln):

- la **démocratie représentative** permet, quant à elle, d'exprimer la volonté générale par l'intermédiaire de représentants élus au suffrage universel à qui les citoyens délèguent leurs pouvoirs,
- la **démocratie participative** vise à favoriser l'implication directe du plus grand nombre de citoyens concernés dans le gouvernement des affaires publiques,
- la **démocratie d'interpellation** permet à tout citoyen de susciter le débat autour de projets mis en place par une instance institutionnelle; mais aussi de faire émerger dans l'espace public des sujets qui n'étaient pas prévus dans l'agenda des politiques publiques,
- la **démocratie locale** relève d'un système caractérisant le transfert de certaines compétences par un État à une collectivité locale ou régionale dotée elle-même d'institutions démocratiques,

• enfin, la **démocratie directe** permet aux citoyens d'exercer directement leurs pouvoirs sans l'intermédiaire des représentants.

Autant de déclinaison du concept (Démocratie) pour pallier les défauts de la démocratie représentative qui reste, pour l'heure, le système politique le plus usité, le plus ... représentatif.

Il n'est cependant pas le seul figurant dans la Constitution de 1958. Les articles 6 et 14 de la DDHC mentionnent le droit du citoyen à pratiquer la démocratie directe, mais qui, faute de clarification des mécanismes juridiques d'application n'ont jamais été mis en œuvre.

Cela dit, ne soyons pas dupes. Comme le soulignait Montesquieu: « *Tout homme qui a du pouvoir est tenté d'en abuser* ».

Ainsi, la démocratie, de quelque forme qu'elle soit, engendre, comme tout autre forme de gouvernement, sa propre oligarchie.

C'est pourquoi, lors de la future **Constituante élue**, les Constituants devront non seulement définir le cadre dans lequel devra évoluer la relation « *gouvernants - gouvernés* » et les principes républicains qui réguleront les comportements attendus des uns et des autres, mais également clarifier les mécanismes de contrôle permettant d'identifier les dérives que génère inéluctablement l'exercice du pouvoir.

### COVID-19: CRISE SANITAIRE? *SUITE*

*Suite de la page 5* ... d'un **civilicide** (p. XVI). A bon entendre ... Chacun peut tirer la conclusion : « persistance des inégalités, et urgence de répondre POLITIQUEMENT à une globalisation dont les fragilités accumulées pourraient entraîner un **collapsus à l'échelle mondiale** »

A nous de jouer. Ensemble et sans tarder. Construire les alternatives nécessaires, en toute lucidité, à l'acquisition des capacités, et de la force de gouverner. C'est en cours.

A suivre...

*René Polin (Tours), Christian Celdran (Haute Saône), Roland Sanviti (Paris), Hugues Debotte (Normandie) ont participé à l'élaboration de ce cinquième numéro du Journal des Cercles.*

Pour participer à l'élaboration de ce journal, il suffit d'en manifester l'intention par mail à l'adresse suivante: [coordinationdescercles@free.fr](mailto:coordinationdescercles@free.fr)

### Bureau de l'APUC

**L**e 29 avril s'est tenu, en visioconférence, le bureau de l'association. Plusieurs points ont été évoqués.

Le 1<sup>er</sup> portait sur la préparation de l'association à affronter la période électorale qui s'annonce. L'idée, bien entendu, ne sera pas de l'entraîner dans des débats partisans mais d'affirmer son crédo « **Non à la présidentielle - Oui à la Constituante** ».

Le 2<sup>ème</sup> sur l'amélioration des relations de l'association avec les maires.

Et enfin le 3<sup>ème</sup> concernait le bilan de la « Tournée des cercles » et la préparation d'un futur agenda de rencontres.

Un compte rendu exhaustif de ce bureau sera mis en ligne sur le site dès que possible.

